



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2015, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CONSTANT SITUÉ AU 147 RUE ST-PIERRE À SAINT-CONSTANT.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Jean-Claude Boyer, admin. et représentant de la ville de Saint-Constant
Monsieur Jocelyn Vachet, admin. et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 septembre 2015;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 août 2015;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'août 2015;
- 1.4. Grille tarifaire 2016;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 18 août 2015;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi refonte de réseau local;
3. Finances :
 - 3.1. La situation financière au 31 août 2015;
 - 3.2. Coûts du transport en commun par citoyen;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'août 2015;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance
 - 6.1. Correspondance reçue :
 - 6.1.1. Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-08-13/ réf : Contribution du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes;
 - 6.2 Correspondance envoyée
 - 6.3 Documents divers :
- 7 Ajouts à l'ordre du jour :
 - 7.1
 - 7.2
 - 7.3



8 Varia :

8.1

8.2

8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2015-074 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer

Appuyé de : Monsieur Michel Béland

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 septembre 2015 avec l'ajout des points suivants :

7.1 Résolution concernant les honoraires de vérifications pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015

7.2 Horaire durant la période des fêtes 2015 et gratuité

7.3 Souper de Noël du comité des usagers

et le dépôt des documents suivants :

- Liste modifiée des comptes payables du mois d'août 2015;
- Coût de transport par citoyen;
- Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-09-5/ réf : Programme d'aide au développement du transport collectif;

ADOPTÉE

1.2 2015-075 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2015

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet

Appuyé de : Monsieur Michel Béland

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 août 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2015-076 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe dépose une liste modifiée des comptes payables du mois d'août 2015. Elle en fait ensuite la présentation.

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland

Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer

Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois d'août 2015, au montant total de 505 482,86 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2015-077 GRILLE TARIFAIRE 2016

CONSIDÉRANT que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1^{er} janvier 2016 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 2 % pour refléter l'inflation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Roussillon acceptent ladite indexation pour la majorité des titres offerts à l'exception du paiement à bord qui demeurera tel qu'en 2015;



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'indexer la majorité des titres de 2 % arrondis au 0,25 \$ inférieur, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Grille tarifaire à compter du 1 ^{er} janvier 2016			
ORIGINE	DESTINATION	SAINTE-CATHERINE / SAINT-CONSTANT / DELSON	
	TARIF	RÉGULIER	RÉDUIT - CARTE IDENTITÉ DU CIT ROUSSILLON
STE-CATHERINE / ST-CONSTANT / DELSON	Laissez-passer mensuel	109,00 \$	75,25 \$
	Livret de 10 passages	48,75 \$	35,25 \$
	Livret de 6 passages	29,25 \$	20,75 \$
	Passé familiale	18,25 \$	-
À BORD	Passage unitaire	7,50 \$	6,00 \$
	Passage unitaire - intra	3,25 \$	2,25 \$

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 18 AOÛT 2015

Des discussions ont lieu sur le dossier de la gouvernance. Une consultation est prévue le 24 septembre avec les représentants des CIT de la couronne sud situés à l'ouest de l'autoroute 10

L'AQTIM a préparé un document dans lequel se trouvent les propositions des membres, dans le cadre de la révision de la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal. Ce document a récemment été remis au ministre des Transports du Québec. Il est précisé que le projet de loi sera déposé au cours des prochaines semaines et il est prévu qu'il soit adopté d'ici la fin de l'année 2015.

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet a contacté Monsieur Fraser de l'entreprise Goodfellow située à Delson pour l'éventuelle mise en place d'un circuit de taxibus à l'intention des travailleurs de cette entreprise. Il est suggéré de contacter le département des ressources humaines de l'entreprise pour connaître les codes postaux des employés. Cette donnée permettra de déterminer la provenance des travailleurs et planifier un service adapté à leurs besoins.

Un comptage des utilisateurs de l'arrêt Marie-Victorin / Des Récifs a été réalisé. Il s'avère qu'un ou deux usagers utilisent cet arrêt. Ce nombre ne justifie pas que l'abribus soit remis en place. L'utilisateur ayant formulé cette demande sera informé de la décision.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Les panneaux à messages variables (PMV) sont en voie d'être tous réinstallés suite à la correction du problème d'étanchéité.

Le PMV situé à l'intersection des rues St-Pierre et Perras à Saint-Constant est problématique. La tête du boîtier de l'installation empiète légèrement sur l'emprise du MTQ. Les normes du MTQ ne permettent pas de texte défilant aux infrastructures se situant sur leur emprise. La première solution serait de demander une dérogation au MTQ pour le texte défilant de ce PMV. Ceci obligerait ISR à développer une version non défilante des messages affichés sur le panneau. Des frais de 14 000 \$ sont reliés à cette solution. Ce montant pourrait toutefois être partagé avec la ville de La Prairie aux prises avec la même problématique. Le PMV pourrait aussi être déplacé d'environ 36 pouces, ce qui occasionnerait une dépense approximative de 25 000 \$. Finalement, le PMV pourrait être désinstallé et conservé en inventaire. Après discussion, il est demandé qu'une demande de dérogation soit transmise au ministère des Transports du Québec.

Suite à plusieurs discussions au sein du comité de pilotage, il a été proposé que la garantie des équipements débute à compter du 1^{er} mars 2015. ISR doit confirmer



l'acceptation de cette proposition.

Suite au lancement du système, la ville de Sainte-Julie sera le super utilisateur possédant les droits d'administration du système.

2.3 SUIVI REFONTE DU RÉSEAU LOCAL

Monsieur Jonathan Therrien présente les circuits révisés suite aux recommandations de chacune des villes du CIT. Il explique la logistique appliquée lors de la planification des trajets, soit de rendre les temps de parcours le moins long possible.

Madame Murielle Allatt précise que lors de la rencontre budgétaire, plusieurs scénarios incluant leur impact financier seront présentés. Les représentants de chaque ville devront alors déterminer les modifications qu'ils souhaitent apporter à leur réseau local.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2015

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 août 2015 et explique les écarts budgétaires.

3.2 COÛTS DU TRANSPORT EN COMMUN PAR CITOYEN

Madame Murielle Allatt dépose un tableau dans lequel le coût du transport par citoyen est présenté en fonction de plusieurs critères reliés notamment aux immobilisations et à la présence ou non d'un train desservant le territoire.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'AOÛT 2015

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet présente le rapport des opérations pour le mois d'août 2015. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 2,46 % au mois d'août comparativement au même mois en 2014 pour le transport par autobus. Le comparatif global train et autobus est de 3,42 % au mois d'août 2015.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé vingt (20) plaintes en août. Les véhicules assignés au CIT Roussillon ont subi neuf (9) bris mécaniques au cours de ce mois.

La demande de remboursement d'un usager est présentée (ROPL201508007). Ce dernier a été mal informé par l'agent du service à la clientèle. Il demande un dédommagement suite à cet incident. Après analyse, il est décidé qu'un (1) titre de courtoisie sera remis à l'usager.

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Annie Lessard et Marc-André Dinardo, représentants du transporteur ainsi que trois (3) usagers sont présents.

Madame Magalie Polimis de Delson demande si des mesures peuvent être mises en place pour pallier les nombreux retards causés par les chantiers au terminus centre-ville. Il est expliqué à l'usagère que certaines alternatives ont été prévues, notamment l'arrêt au coin des rues St-Jacques et Mansfield toutefois le CIT Roussillon, de même que tous les autres AOT sont coincés par les nombreux chantiers et doivent conjuguer avec cette situation.

Monsieur Gille Meloche président et représentant de la ville de Delson précise que la ville de Montréal a décrété des travaux et a réduit le nombre de voies disponibles sur certaines rues très achalandées. Les solutions ne sont pas nombreuses nous sommes coincés dans cette situation.

Monsieur Jean-Pierre Bourdeau de Saint-Constant demande un suivi concernant le déplacement de l'arrêt situé à l'intersection des rues St-Pierre et Montée St-Régis. Il est informé que des panneaux de signalisation ont été commandés à ce sujet et que l'arrêt sera déplacé suite à l'installation des panneaux. Monsieur Jean-Claude Boyer, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant fera le suivi de ce dossier.

Madame Louise Savignac conseillère de la ville de Saint-Constant est présente à titre de membre du comité pour l'accessibilité universelle. Elle souhaite obtenir un état de l'avancement des différentes étapes proposées dans le cadre du plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier. Madame Murielle Allatt l'informe que la mise à jour du document lui sera transmise et que le chargé de projet pourra répondre à ses questions.



6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

6.1.1 Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-08-13/ réf : Contribution du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personne;

6.2 Correspondance envoyée :

6.3 Documents divers :

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2015-078 RÉSOLUTION CONCERNANT LES HONORAIRES DE VÉRIFICATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT que le Conseil désire octroyer le mandat pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu une soumission, pour effectuer les états financiers du CIT Roussillon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait une proposition en fonction du nombre de contrats qu'ils pourraient obtenir au sein de différents CIT. Le tarif 2014 au montant de 11 850 \$ a été indexé à 12 100 \$ pour le CIT Roussillon si les CIT Chambly-Richelieu-Carignan, CIT Le Richelain, CIT Sorel-Varennes et la Régie de la Gare acceptent également tous la soumission proposée;

CONSIDÉRANT que l'assemblée des autres AOT aura lieu ultérieurement à l'assemblée du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de la soumission, le Conseil décide d'octroyer le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 12 100 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2015 du CIT Roussillon à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 12 100 \$ (débours et taxes en sus).

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

7.2 2015-079 HORAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2015 ET GRATUITÉ

CONSIDÉRANT que durant la période des fêtes 2015-2016, l'achalandage du CIT Roussillon diminuera;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire réguler le service selon les besoins des usagers et offrir la gratuité à tous les usagers les 25 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'offrir le service selon l'horaire suivant :

24 décembre 2015 :	service régulier
25 décembre 2015 :	service du samedi et gratuité
26 décembre 2015 :	service régulier
27 au 31 décembre 2015 :	service régulier
1 ^{er} janvier 2016 :	service du samedi et gratuité
2 janvier 2016 :	service régulier

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité



Que le service du samedi soit en vigueur lors des congés fériés de Noël (25 et 26 décembre 2015) et du jour de l'An (1^{er} et 2 janvier 2016) et que la gratuité soit offerte à tous les 25 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016;

ADOPTÉE

7.3 2015-080 SOUPER DE NOEL DU COMITÉ DES USAGERS

CONSIDÉRANT qu'il est convenu de tenir un souper auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans;

CONSIDÉRANT que cet événement sera planifié au cours du mois de janvier 2016;

CONSIDÉRANT que ce souper aura lieu au restaurant l'Authentique de Saint-Constant;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la tenue d'un souper au cours du mois de janvier 2016 auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans.

ADOPTÉE

8. VARIA

Aucun varia

9. 2015-081 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 20 octobre 2015, à 19h30 au centre municipal Aimé-Guérin.

ADOPTÉE


10. 2015-082 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 15 septembre 2015 à 20h00.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier